

# Certificat de compétence Conseil spécialisé des organismes de la filière agricole

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Public concerné :

- candidats (actifs ou demandeurs d'emploi) titulaires ou ayant le niveau d'une certification de niveau 5 en gestion
- professionnel de la gestion

Prérequis :

Il est conseillé aux candidats d'être titulaire d'une certification de niveau niveau 5 en gestion, attestant la possession des connaissances et compétences fondamentales en comptabilité et gestion des entreprises et des organisations

### Objectifs

Le certificat de compétences permettra à personnes des titulaires ou ayant le niveau d'une certification de niveau 5 en gestion, d'acquérir les compétences spécifiques complémentaires permettant de traiter en autonomie les questions économiques auxquelles sont confrontés les professionnels de l'agriculture. Ils seront en mesure d'intervenir en situation d'appui et de conseil afin d'accompagner leurs décisions de gestion et leurs choix économiques.

### Modalités de validation

Analyse de cas, travaux sur dossiers puis épreuve finale à l'issue de la période de formation de chaque unité composant le certificat de compétences

## Compétences

Le certificat de compétence s'adresse aux acteurs des organismes prestataires de services auprès des entreprises et structures agricoles, qu'ils s'agisse de professionnels des organismes consulaires, des organisations professionnelles du secteur agricole, des structures mutualistes ou des organismes de financement. Les titulaires du certificat seront en capacité :

- d'effectuer l'analyse économique d'une structure agricole
- de conseiller des entreprises agricoles en matière de gestion, de contrats et de financement
- d'opérer des actions de formation ciblées sur des thématiques économiques et d'aide à la décision

Non valide depuis le 31-08-2023

**Code : CC12700A**

32 crédits

Certificat de compétence

**Responsabilité nationale :**

EPN16 - Innovation / Frédérique  
EVEN-HORELLOU

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification**

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue
- Contrat de professionnalisation

**NSF :**

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

Cnam Pays de la Loire

02 41 66 10 66

Jean Christophe BRANGER

[jc.branger@cnam-](mailto:jc.branger@cnam-)

[paysdelaloire.fr](mailto:paysdelaloire.fr)

# Enseignements

32 ECTS

Management et organisation des entreprises	MSE102
	6 ECTS
Mercatique II : Stratégie marketing	ESC102
	4 ECTS
Gestion, droit et fiscalité des entreprises du secteur agricole et du végétal	USMG0E
	8 ECTS
Environnement professionnel des entreprises du secteur agricole et du végétal, marchés financiers agricoles	USMG0F
	8 ECTS
Démarche conseil, démarche entrepreneuriale	USMG0G
	6 ECTS